

Tribune libre

Groupe de la majorité municipale

Le changement politique (2012/2017), un nouvel élan pour les collectivités locales et pour Carbonne

Dans une tribune libre précédente nous vous avons dit notre inquiétude et notre opposition à la réforme territoriale votée par la précédente majorité. La page est désormais tournée, une nouvelle majorité que nous avons soutenue est désormais en place pour réaliser le changement que François Hollande a promis aux Français.

Parmi ces changements figure une nouvelle étape de la décentralisation pour renforcer la démocratie, les libertés locales et l'autonomie des collectivités.

Les premières lois de décentralisation en 1981 ont libéré les collectivités de la tutelle financière, technique et politique de l'Etat. En confiant aux élus la responsabilité de conduire les politiques publiques locales, elles ont permis de mieux répondre aux besoins des concitoyens et de consolider la démocratie territoriale.

Dans son discours de politique générale, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a confirmé les engagements de François Hollande dans ce domaine :

• **projet de loi d'ici la fin 2012** après une

consultation des associations d'élus pour définir les missions et compétences depuis l'État aux acteurs territoriaux avec un renforcement des responsabilités et de l'autonomie pour les collectivités (Région, Département, Communauté de communes, communes),

• **abrogation de la loi instituant le conseiller territorial,**

• **proportionnelle** : une part de proportionnelle sera introduite dans le mode de scrutin des prochaines élections législatives et cantonales,

• **vote des étrangers** : le gouvernement proposera l'ouverture du droit de vote pour les élections municipales aux étrangers résidant en situation régulière depuis au moins 5 ans.

Parmi les autres engagements de François Hollande citons :

• **l'instauration d'un guichet unique d'instruction** pour chaque politique afin d'éviter les redondances dans les financements et les subventions, les procédures interminables, les services qui se doublonnent entre l'État et les collecti-

vités, ce qui permettra des économies et plus de justice pour les contribuables,

• **une réforme de la fiscalité locale** pour supprimer les effets injustes de la suppression de la Taxe Professionnelle, sans remettre en cause les allègements concédés aux entreprises,

• **l'intercommunalité sera renforcée** avec de nouvelles compétences et notamment un PLU Intercommunal ; les règles et les structures trop complexes seront simplifiées.

Le Président de la République a réaffirmé son attachement aux communes qui incarnent la solidarité humaine et ont un rôle essentiel pour le maintien et le renforcement du lien social et des services publics de proximité. Malmenés par le précédent gouvernement, les élus locaux ont besoin d'un nouveau climat de confiance entre État et Collectivités, nul doute que les premiers engagements du gouvernement instaurent ces nouvelles relations au bénéfice de tous.

Groupe de l'opposition municipale



**La tribune libre du groupe « Carbonne, ma ville » ne nous a pas été transmise
par ses représentants.**